

Bibliothèque Anarchiste
Anti-copyright



La lutte ne se délègue pas

Mite

Mite
La lutte ne se délègue pas
2008

Consulté le 25 octobre 2016 de non-fides.fr
Tiré de *Non Fides* N°1.

fr.theanarchistlibrary.org

2008

De nos jours chaque lutte semble être décidée, accordée par les syndicats. Ce sont eux qui ont la main mise sur des négociations qu'ils imposent comme inévitables. Ce sont eux qui discutent des dates de grève ou de manifestation. En étant sûrs que derrière eux toutes les personnes concernées par la lutte attendent leurs indications pour agir. Pourtant qui de mieux placé que ceux qui font grève pour savoir comment mener leur lutte ?

Les luttes aujourd'hui sont encadrées, respectent des règles précises établies au fil du temps par les chefs syndicaux et le gouvernement. Ces règles écartent les grèves générales et visent à diminuer les temps de grève. Seulement en parallèle l'Etat et les patrons sont de moins en moins prêt à céder. Au final tout est tellement prévisible et encadré que le gouvernement ou les patrons peuvent à l'avance calculer le temps de lutte qu'ils auront à supporter en fonction des réformes qu'ils veulent faire et savent à l'avance comment arriver à leurs fins. Les chefs syndicaux aveuglés par leur bureaucratie et leur logique Étatique en oublient le principe d'une lutte.

Si une lutte est menée c'est par définition contre un adversaire, en l'occurrence l'Etat ou les patrons. Les syndicats se complaisent dans leur rôle d'arbitre plutôt que de coéquipier.

Il est temps de remettre les pendules à l'heure, aucune lutte n'est aussi forte qu'une lutte menée par des personnes motivées et organisées de manière horizontale.

Court-circuitons les syndicats, organisons nous en comités où règnent la solidarité et la détermination.

Montrons aux syndicats que ce n'est pas à eux de décider ce qu'il y a de mieux pour nous. Agissons directement par des blocages ou une grève reconductible jusqu'à satisfaction. Sensibilisons tous les autres secteurs susceptibles de se rejoindre à nous.

Le pouvoir de décision et de changement est entre nos mains, pas entre celle des autres, c'est donc à nous de mettre en œuvre tous les moyens pour parvenir à nos besoins. A bas les délégations permanentes. Décidons nous même de ce qu'on veut.

L'institution syndicale n'a rien à nous apporter si ce n'est l'échec.

Vive les manifestations populaires sans gouverne des syndicats, vive l'auto-décision de blocage ou de grève, mettons en place l'autogestion !

Mite